

Julius en mesme

161.

Monsieur de Kelligen C'est peut estre pour vous de l'avis
que le porteur de ce papier Monsieur de Montigny a esté de presence
de la part de monsieur le neveu d'Espagne pour me faire
tant par l'avis que verbalement la bonne affaire que porte a la
raison commune Enquoy quoy au contraire auquel luy des mande
qu'il pourroit servir non seulement pour le bien et conservation de
vous de parader avec aussi du Royalleme d'Angleterre et d'Espagne
Et estant prest pour se retourner reprenant la bonne affaire
qu'il a la place de dire et conservation de sa parole par vous
vouloir passer par l'Angleterre L'accommodant de ne peut mot
vous nequidant bien fort non seulement de vouloir donner son a ce que
vous exposera de ma part avec aussi de venir la bonne main affe
que par vous mande et au service de la part de Monsieur et mes
de l'avis aussi que pour le bien de la raison commune vous nequidant
estre messieurs et rependist Et doulant que pour certain
raison de a esté nehem de plus long temps que me pensait
a raison de quoy sera attendi avec grand desir de Monsieur le neveu
de vous plaira de le deposer le plus tost que sera possible. Enquoy
me recommandant bien affectuellement a une bonne par de supplication

360.
:didi Monsieur de Belligny vous mande à tousjours de la même
Le fruct a d'el. le 15 de Novembre 1873